Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le 6 novembre 2026

TABLE DES MATIÈRES

ÉCONOMIE

Mme M. Johnson

L'hon. Mme Holt

Mme M. Johnson

Mme M. Johnson

L'hon. Mme Holt

Mme M. Johnson

L'hon. Mme Holt

PROGRAMME DE NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. Russell

L'hon. M. Kennedy

M. Russell

L'hon. M. Kennedy

M. Russell

L'hon. M. Kennedy

LOGEMENT

Mme Conroy

L'hon. M. Hickey

Mme Conroy

L'hon. M. Hickey

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

ITINÉRANCE

Mme M. Johnson

L'hon. M. Hickey

VÉTÉRINAIRES

Mme M. Johnson

L'hon. M. Finnigan

[*Traduction*]

ÉCONOMIE

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Plus de la moitié du mandat du gouvernement actuel est écoulé, et il serait normal, à ce stade-ci, de pouvoir s'attendre à des résultats concrets pour les gens du Nouveau-Brunswick. Notre province est incroyablement tributaire des échanges commerciaux et doit composer avec une économie stagnante, des investissements minimes, un déficit budgétaire et un taux d'endettement qui ne présente aucun signe d'amélioration. La première ministre a promis un budget équilibré et la croissance économique, mais aucun des deux ne semble atteignable. Les parlementaires du côté du gouvernement semblent se contenter de gérer le déclin.

[*Original*]

Ma question pour la première ministre est la suivante : Où est le plan visant à assurer une croissance économique solide et le plan budgétaire fiable qui permettra au Nouveau-Brunswick de se sortir de la spirale actuelle?

L'hon. Mme Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci beaucoup de la question. Je peux vous parler de notre plan de développement économique, qui a été dévoilé il y a plusieurs mois. Il s'agit d'un plan ambitieux et quelque peu audacieux, car nous avons pour objectif une augmentation de 10 % de notre PIB. Je suis convaincue que nous atteindrons notre objectif grâce à plusieurs facteurs vraiment intéressants.

Tout d'abord, nous faisons des investissements dans les infrastructures qui sont très importants pour les exportations.

[*Traduction*]

Nous consacrons un investissement de 463 millions de dollars à l'agrandissement de Port Saint John afin de renforcer sa capacité d'expédition de produits néo-brunswickois — ce que le monde veut — à de nouveaux clients à l'étranger. Cela s'ajoute aux efforts que nous déployons dans le secteur minier et dans celui de la défense, qui font tous deux l'objet de nouvelles stratégies. Nous constatons un regain d'activité à la mine Caribou. Nous prévoyons un regain d'activité à Lake George, avec l'un des meilleurs partenaires du monde, soit Agnico Eagle. Madame la présidente, le gouvernement actuel a un plan de développement économique, et nous nous mettons…

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que l'exploitation agricole n'avait pas été mentionnée.

(Exclamations.)

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : L'exploitation forestière n'a pas été mentionnée non plus.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de savoir que leur gouvernement a un plan visant à assurer la prospérité de toute sa population.

Il est difficile de trouver un indicateur qui évolue dans la bonne direction, mais je veux donner à la première ministre l'occasion d'ajouter des choses qu'elle n'a pas encore dites.

[*Original*]

Nos concitoyens ont besoin d'espoir, d'emplois, d'un système de santé sur lequel ils peuvent compter et, plus généralement, d'un gouvernement qui agit dans l'intérêt général de la population.

[*Traduction*]

La première ministre pourrait-elle dire à la Chambre si elle dispose d'un plan de croissance de l'emploi concret et souple, un plan qui ne se résume pas à des consultations et à des séances de photos?

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis vraiment contente de la question, car nous consacrons tant d'efforts à la croissance économique qu'il faudrait plus d'une minute pour couvrir le sujet. Un plan clair est en place. La députée d'en face devrait en avoir un exemplaire, puisqu'il est publié depuis un certain temps. Il définit nos secteurs clés : la mise en valeur des minéraux, l'exploitation agricole, l'exploitation forestière, la défense, la cybersécurité, les arts et la culture, ainsi que le tourisme. La ministre du Tourisme pourrait vous parler de la croissance que nous observons dans ce secteur. Les statistiques et les résultats sont là. Nous constatons une hausse de 6 % de la rémunération hebdomadaire moyenne. Nous avons établi un indicateur de hausse des salaires et nous dépassons nos propres objectifs en la matière pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous observons une hausse du commerce au détail, des services de restauration, du PIB réel et de la productivité du travail, et les ventes du secteur manufacturier, quant à elles, ont augmenté de 41 %. Madame la présidente, les exportations ont augmenté de 25 %, les activités dans le domaine de la construction ont augmenté de 47 % et le nombre de permis de construction a augmenté de 25 %. Nous bâtissons un Nouveau-Brunswick concurrentiel et résilient, nous investissons comme jamais auparavant, et…

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je suis contente que la première ministre ait pu apporter des précisions, car les gens du Nouveau-Brunswick peuvent entendre ses propos et se demander : Pourquoi diable se fait-il que je ne ressente aucune retombée de la croissance? Pourquoi est-ce que je ne…

(Exclamations.)

Madame la présidente, pour être franche, je m'attendais à une réponse un peu plus étoffée, mais nous sommes une opposition constructive, et nous serons toujours prêts à aider le gouvernement lorsqu'il fera les choses correctement. Je reconnais que le gouvernement n'a pas la maitrise de tous les facteurs qui influent sur l'abordabilité, mais il y a sûrement des mesures que nous pouvons prendre pour venir en aide aux gens.

[*Original*]

Encore une fois, la première ministre voudrait-elle bien présenter à l'Assemblée législative un plan précis concernant les investissements dans notre province et la création d'emplois pour nos concitoyens, ainsi qu'un plan budgétaire qui n'impose pas de fardeau à nos enfants et qui nous permettra de sortir de la spirale dans laquelle nous nous trouvons actuellement?

[*Traduction*]

J'ai raté mon coup.

[*Original*]

Merci.

[*Traduction*]

L'hon. M^me^ Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Non, vous n'avez pas raté votre coup. Je dirais à la députée d'en face que nous sommes très reconnaissants de ses efforts de parler français.

[*Original*]

Nous vous en sommes reconnaissants.

[*Traduction*]

Si vous voulez une réponse plus étoffée, je serai ravie de vous en donner une. Notre stratégie de croissance du secteur agricole est sur le point d'être publiée, mais des investissements sont déjà faits. Nous avons prévu au budget un nouvel investissement de plus d'un million de dollars pour la croissance du secteur agricole, et cette somme est consacrée à des projets qui comptent. Nous appuyons les compagnies du Nouveau-Brunswick au fur et à mesure qu'elles s'élargissent. Il y a eu des annonces réjouissantes, comme l'annonce faite plus tôt cette semaine à MQM, une entreprise qui, face à la guerre tarifaire et aux droits de douane sur l'acier, entame des modernisations, réalise des investissements, se dote d'un plus grand effectif et crée des emplois à Tracadie, comme il a

précisément été annoncé. Ce n'est pas le seul investissement. Nous avons investi dans des compagnies comme Apex, dans la région de Moncton, qui ajoute d'autres employés à son effectif et élargit la gamme de possibilités qui se présente à elle. Le gouvernement actuel est résolu à créer des emplois bien rémunérés pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi nous avons un plan et voilà pourquoi nous commençons à voir des résultats.

[*Original*]

PROGRAMME DE NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Après mes questions du 27 octobre, on m'a envoyé une photo d'un sandwich qui avait été servi aux élèves la veille. Sa date de péremption était le 16 novembre. Le sandwich aurait donc pu se conserver pendant 21 jours grâce aux agents de conservation qu'il contenait. Le benzoate de sodium est un agent de conservation synthétique. Le sorbate de potassium est un agent de conservation chimique qui empêche la prolifération des moisissures, des levures et des champignons. Le sucre figure deux fois dans la liste des ingrédients. L'amidon de maïs modifié est un glucide complexe, mais son indice glycémique est élevé. Autrement dit, il agit dans l'organisme à peu près comme un sucre simple. Le sandwich contient également des enzymes et des protéines de lait. J'espère que vous n'y êtes pas allergique Le sandwich n'est ni nutritif ni d'origine locale. Il a été fabriqué et emballé à Terrebonne, au Québec. Ce n'est pas ce que le gouvernement avait promis. Je soupçonne que la ministre se lèvera pour nous servir ses réponses bien conservées et tenter de faire de la propagande, plutôt que d'admettre que le gouvernement n'a toujours pas réussi à faire les choses correctement, même après avoir bénéficié d'une année supplémentaire et mis en place un projet pilote. Je vais poser la question de nouveau : Les repas offerts respectent-ils les recommandations du Guide alimentaire canadien ou vont-ils au-delà de celles-ci?

[*Original*]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Merci au député du côté de l'opposition du cours de nutrition intéressant. Il est toujours bien d'avoir un petit rappel de mes sources.

Nous recevons régulièrement de la rétroaction positive concernant le programme de repas du midi. J'aimerais vous faire part du contenu d'un courriel précis que nous avons reçu. La personne a voulu prendre un moment pour nous remercier sincèrement d'avoir mis en place le programme de repas scolaire à 4 $. Elle dit que, pour sa famille, le programme a véritablement changé la donne en rendant les repas en milieu scolaire beaucoup plus abordables. Elle ajoute que le programme permet d'offrir à ses deux enfants des repas chauds et nutritifs sans augmenter le fardeau financier qui pèse sur sa famille.

Sur ce, je veux dire que nous recevons des témoignages et des témoignages de remerciements. Les gens sont bien nourris. Les familles se sentent soutenues. Merci, Madame la présidente.

[*Traduction*]

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Madame la présidente, voici les écoles de la circonscription de Saint John Harbour qui n'avaient pas accès au programme de dîners : Bayside Middle School, Prince Charles School, Princess Elizabeth School, Saint John High, St. John the Baptist/King Edward School et St. Malachy's Memorial High School. À moins d'un oubli de ma part, il s'agit de toutes les écoles de la circonscription.

On croirait que la région, cette région qui affiche l'un des taux de pauvreté les plus élevés de la province, aurait été une priorité pour la mise en oeuvre du programme. Certaines de ces écoles disposaient déjà de programmes d'alimentation de type restauration, assortis d'une large gamme de choix au quotidien, pour répondre aux préférences gustatives et besoins alimentaires des élèves. Les programmes étaient gérés par des bénévoles qui ont consacré des milliers et des milliers de dollars de leur propre poche pour venir en aide aux enfants ; chaque repas était entièrement gratuit, et les restes étaient remis aux enfants pour qu'ils les emportent chez eux.

Le gouvernement actuel a mis les bénévoles à la porte et a remplacé les programmes par une offre alimentaire de moindre qualité et moins diversifiée ; maintenant, les élèves doivent payer, alors que, auparavant, le repas était gratuit pour tous. Comment la ministre justifie-t-elle de telles mesures? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je remercie le député d'en face de me donner l'occasion de rappeler de nouveau à toutes les personnes à la Chambre que 98 % des écoles offrent un programme de dîners abordables. Bien qu'il puisse sembler impressionnant que le député d'en face ait énuméré quelques écoles, j'aimerais bien souligner à l'attention de toutes les personnes à la Chambre qu'il y a, au total, 291 écoles qui proposent un programme de dîners abordables.

J'aimerais également saisir l'occasion pour rappeler à tous que nous avons d'abord communiqué avec les partenaires communautaires, et que beaucoup d'entre eux se sont proposés. Il s'agit notamment de Meals on Wheels, de CÉ D'ICI, du Réseau des cafétérias communautaires, de Fredericton Community Kitchens ainsi que de certains restaurants locaux. Nous avons un exemple concret à Dorchester. Il y avait un petit restaurant dont la survie n'était même pas certaine. Puis, il a noué un partenariat avec l'école locale, et…

M. Savoie (Saint John-Est, PC) : Madame la présidente, le programme était censé couvrir 100 % des écoles et il devait être mis en oeuvre il y a un an et offrir des aliments sains et nutritifs. En raison de difficultés rencontrées par les gens pour accéder au système de commande en ligne, voici ce qui se produit au quotidien d'un bout à l'autre de la province.

Si des familles d'élèves d'une école éprouvent des difficultés à se connecter et à effectuer leurs commandes, l'école peut les inscrire comme des gens ayant besoin d'une subvention. Les repas sont ensuite envoyés aux élèves pour qu'ils mangent. En conséquence, des personnes qui n'ont peut-être pas besoin d'une subvention obtiennent en fait une subvention complète. Voilà un autre exemple de la mauvaise gestion du programme, dont la mise en œuvre traîne en longueur et que le gouvernement a néanmoins mal géré.

Comment la ministre peut-elle justifier cela? Quelle est l'ampleur du phénomène? Les parlementaires du côté du gouvernement aiment les données. Où sont les données à ce sujet? Que fait le gouvernement pour régler le problème? La ministre prendra-t-elle la parole pour répondre de sa mauvaise gestion continue dans la mise en oeuvre du programme? Indiquera-t-elle aux gens du Nouveau-Brunswick combien d'argent additionnel ils devront débourser à cet égard? La ministre défend-elle une telle façon de faire, cette mise en oeuvre mal conçue? Le programme n'est toujours pas offert dans toutes les écoles de la province. Merci.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, merci de me donner l'occasion de parler à nouveau du programme de dîners à l'école. J'essaie d'y voir plus clair… On m'a submergé de renseignements, il y a un instant.

J'aimerais d'abord souligner qu'il m'est difficile de comprendre pourquoi le député d'en face s'offusque du fait que certaines personnes obtiennent des repas entièrement subventionnés, alors qu'il se réjouissait que ces repas soient aussi payés intégralement auparavant. En tout cas, c'en est trop.

Toutefois, j'aimerais souligner que, sur les réseaux sociaux, des gens disent sans cesse qu'ils détestent nous voir attaqués à ce sujet, car il s'agit d'un excellent programme. Ils disent : Ne vous laissez pas décourager par toutes les critiques négatives du genre. Il s'agit d'un excellent programme. Il améliore les choses pour les écoles. Les familles se sentent bien soutenues. Les élèves sont bien nourris et prêts à apprendre. Merci, Madame la présidente.

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. Russell (Miramichi-Ouest, PC) : Merci, Madame la présidente. Il y a plus d'un an, en septembre 2025, la Commission de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick a publié son premier rapport. La liste des recommandations qu'elle a faites au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux comptait une formation obligatoire pour les élus du gouvernement et les cadres supérieurs. La formation proposée traiterait du code de déontologie, des conflits d'intérêts, des fonctions et des responsabilités des élus et du personnel, de la gestion financière et des exigences de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. La commission a signalé qu'il y a de la confusion à l'égard des principes de gouvernance et des obligations légales. En septembre 2025, le ministre a convenu qu'une formation obligatoire pour les nouveaux élus serait utile. Ensuite, en

février 2026, il a décidé de ne pas établir une formation obligatoire. Voici ma question : Pourquoi le ministre a-t-il changé d'avis?

[*Original*]

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

En fait, je suis bien content et fier de parler à la Chambre de la formation que nous avons tenue pour les représentants municipaux nouvellement élus. Ils ont été élus en mai, et un très grand nombre de personnes ont assisté à notre formation. Plus de 500 personnes de l'ensemble de la province ont assisté à la formation à Saint John en juin, et il y a eu unanimité. Littéralement tous les participants auxquels j'ai parlé — ils sont nombreux — m'ont dit que la formation était fantastique et m'ont parlé de l'importance de fournir des renseignements, non seulement pour les gens nouvellement élus en mai, mais aussi pour les gens qui reprennent leur fonction de maire ou de conseiller après l'avoir occupée pendant de nombreuses années. Nous continuerons certainement à fournir des occasions de formation pour les représentants élus. Ils savent comment communiquer avec moi et comment communiquer avec le ministère des Gouvernements locaux. Nous avons été là pour les appuyer et nous continuerons à être là pour les appuyer, Madame la présidente.

M. Russell (Miramichi-Ouest, PC) : Merci, Madame la présidente. En septembre 2025, la Commission de la gouvernance locale a précisément signalé de la confusion à l'égard des principes de gouvernance et des obligations légales, et, franchement, la confusion se traduit par des conflits évitables, des dépenses et du stress chez les représentants locaux et leur personnel. Éviter des conflits, des dépenses et du stress… Qui ne voudrait pas éviter des conflits, des dépenses et du stress? Qui ne voudrait pas aider les élus locaux à éviter des conflits, des dépenses et du stress, d'autant plus que des représentants de gouvernements locaux qui ont démissionné afin de favoriser leur tranquillité d'esprit ont soulevé de telles préoccupations? Le ministre nous dirait-il qui, au sein de son gouvernement, s'oppose à la formation obligatoire?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Madame la présidente, je pense que nous pouvons tous convenir qu'obliger quelqu'un à faire quelque chose change les choses. Si je m'oppose fermement à faire une chose et qu'un parlementaire du côté du gouvernement, justement, me dit que je dois la faire… Voici l'exemple que je donnerais au député d'en face : Disons qu'un élu d'un conseil au Nouveau-Brunswick qui est en fonction depuis 30 ans dit carrément : Je ne suivrai pas la formation obligatoire. Que ferriez-vous à cet égard en tant que gouvernement? Les gens d'en face ont-ils une réponse?

Nous avons donné une formation formidable pour tous les représentants nouvellement élus environ six semaines après leur élection. La formation était formidable. Elle a été

donnée par le personnel du ministère des Gouvernements locaux en collaboration avec le New Brunswick Community College. Tout le monde a insisté sur l'importance et la valeur de la formation. Nous continuons d'offrir une formation et un soutien continus aux municipalités, à leurs associations et aux commissions de services régionaux. Nous sommes là pour travailler avec elles. La première ministre et moi avons dit à de nombreuses reprises que les municipalités constituent ma première priorité. Elles sont mes partenaires principales dans mon rôle de ministre des Gouvernements locaux. Le travail se poursuivra, Madame la présidente.

M. Russell (Miramichi-Ouest, PC) : Merci, Madame la présidente. J'essaie simplement de comprendre pourquoi une bonne idée a cessé d'être une bonne idée en quelques mois à peine. Nous trouvons les mêmes recommandations concernant la formation obligatoire dans le deuxième rapport de la Commission de la gouvernance locale, lequel a été publié il n'y a que quelques semaines. C'est non seulement la Commission de la gouvernance locale qui exhorte le gouvernement Holt à agir, mais aussi l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick. Les représentants locaux, l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick et la Commission de gouvernance locale sont en faveur de la formation obligatoire, mais le gouvernement Holt s'y oppose. Le ministre expliquerait-il si ce sont les coûts ou les inconvénients pour le personnel de son ministère qui empêchent la prestation d'une formation obligatoire? Il s'agit peut-être d'une combinaison des deux.

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Madame la présidente, voici une petite leçon d'histoire sur ce qu'a fait le gouvernement Higgs-Allain en ce qui concerne les municipalités et la réforme de la gouvernance locale. Qu'ont fait les gens d'en face dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick?

Ils ont obligé des collectivités à se fusionner. Parlons des endroits où des problèmes persistent. Nous avons travaillé fort à essayer de régler les problèmes en collaboration avec les gens de Lakeland Ridges, de Sunbury-York South et de Strait Shores, qui sont tous des victimes de fusions imposées par le gouvernement Higgs-Allain. Nous travaillons avec eux à essayer d'améliorer la situation.

Parlons de Miramichi River Valley. Le député d'en face était maire de la collectivité. Lorsqu'il a démissionné, un administrateur a aussi été nommé pour la collectivité. Madame la présidente, nous n'avons aucune leçon à recevoir des parlementaires du côté de l'opposition au sujet de la meilleure façon de travailler avec de précieux partenaires, notamment les municipalités, les commissions de services régionaux et les associations du Nouveau-Brunswick qui représentent les municipalités. Les gens de l'ancien gouvernement leur ont laissé un gâchis, mais nous, nous travaillons fort avec les groupes concernés à rendre la gouvernance locale plus viable dans la province.

LOGEMENT

Mme Conroy (Miramichi-Est, PC) : Madame la présidente, j'admire toujours la capacité du ministre responsable du logement de mémoriser ses notes d'allocution. Toutefois, il est vraiment regrettable qu'il fasse de la politicaillerie, car je sais que les 14 000 familles sur la liste d'attente pour un logement n'accordent pas d'importance à la petite politique qui se fait à l'Assemblée législative. Ce qui importe pour les familles, c'est de savoir que le ministère responsable du logement se soucie d'elles.

Rappelons à toutes les personnes à la Chambre que, en 2022, lorsqu'il était conseiller municipal, le ministre responsable a affirmé sur Twitter :

Jamais autant de personnes de ma circonscription n'ont communiqué avec moi à propos de la sécurité du logement. En tant que conseillers municipaux, nous luttons pieds et poings liés. La liste d'attente pour un logement au Nouveau-Brunswick compte 6 000 inscriptions, et celle de Saint John en compte plus de 1 500. [Traduction.]

Eh bien, Madame la présidente, depuis le début du mandat du gouvernement Holt, la liste d'attente s'est allongée de 14 000 ménages ; je peux donc imaginer le nombre d'appels que le ministre reçoit en ce moment. Veuillez mettre la politique de côté. Qu'a à dire le ministre responsable aux 14 000 familles qui se cherchent un logement sécuritaire où habiter? Quand pourront-elles commencer à constater des résultats et à voir la liste d'attente diminuer? Voilà les personnes pour qui nous posons des questions. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. L'urgence de la crise d'abordabilité dans la province est aigüe. C'est pourquoi nous avons investi dans le logement. Nous sommes le premier gouvernement que je vois de mon vivant investir dans le logement public. Souvenons-nous de l'héritage des parlementaires du côté de l'opposition. Pendant le mandat du gouvernement Higgs-Allain, les gens au pouvoir n'ont fait construire — tenez-vous bien — aucun logement public, pas un seul. Nous sommes en bonne voie d'atteindre, tout d'abord, l'objectif auquel les gens d'en face s'étaient engagés et, ensuite, le nôtre, soit un total de 573 nouveaux logements publics dans la province, les premiers nouveaux logements depuis trois décennies. Les gens du Nouveau-Brunswick ne peuvent pas attendre plus longtemps pour que leur besoin d'abordabilité dans la province soit comblé, et c'est pourquoi nous agissons avec l'urgence que requiert la situation. En réponse à la crise d'abordabilité, nous choisissons de bâtir. Merci, Madame la présidente.

Mme Conroy (Miramichi-Est, PC) : Les gens attendent encore. Je transmets mes regrets aux gens du Nouveau-Brunswick qui n'obtiennent pas de réponse du gouvernement actuel.

Parlons aussi des 1 300 personnes, dont un grand nombre souffrent de troubles de dépendance, qui vivent dans des tentes dans la province. Voici une autre déclaration brillante du ministre responsable du logement : La grande majorité des personnes qui

vivent dans la rue s'y trouvent en raison d'un problème de logement et non à cause d'un problème de dépendance aux drogues ; lorsque nous leur fournissons un logement, eh bien, ils n'ont plus de raison de consommer des drogues.

Nous savons que ce n'est pas vrai. Les gens ont besoin de beaucoup plus que cela, et j'exhorte le ministre responsable à mener plus de réunions de consultation avec le blogueur, car ce dernier semble avoir une meilleure idée des réalités avec lesquelles compose la population itinérante du Nouveau-Brunswick. Nous savons qu'il leur faut plus d'aide.

Madame la présidente, un autre hiver approche ; voici donc ma question pour le ministre responsable du logement : Quels sont le plan et la stratégie précise du ministre pour aider les gens à sortir de la rue? En effet, ils méritent mieux qu'un groupe de travail et quelques belles paroles. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. Il n'est pas difficile de comprendre comment nous en sommes arrivés à une telle situation. Pendant le mandat du gouvernement Higgs-Allain, les loyers dans la province ont augmenté de 46 %. Si une personne n'avait pas les moyens d'absorber une augmentation de loyer de 46 %, sa situation de logement devenait précaire. Pour des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick, cela se traduisait par l'itinérance. En réponse à une telle crise, nous veillons à faire les investissements appropriés aux bons endroits afin de continuer à offrir aux gens de bonnes solutions en matière de logement.

Examinons le bilan du gouvernement précédent. Il a créé 6 places en centre de traitement pour les gens du Nouveau-Brunswick. En réponse à cela, nous en créons 50, et nous poursuivrons la construction afin que soient pris en compte les besoins complexes qui, dans certaines situations selon la gravité, découlent des réalités de l'itinérance.

Nous nous assurons de continuer à pallier la crise du logement dans la province. Nous le faisons en partenariat avec nos constructeurs, nos organismes sans but lucratif et d'autres paliers de gouvernement pour trouver des solutions concrètes.

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Permettez-moi de faire la lecture de gros titres afin de dresser le bilan de la guerre que livre à Vitalité le gouvernement Holt. Voici le gros titre du 20 octobre : Une clinique manque de personnel infirmier praticien après une réaffectation visant à soutenir un hôpital. Le 21 octobre : Le gouvernement provincial ordonne au réseau de santé de réaffecter le personnel infirmier praticien aux soins primaires. Voici un titre de la semaine suivante, soit du 28 octobre : Le président sortant de Vitalité dit qu'il s'est attiré les foudres des Libéraux du gouvernement Holt. Le 29 octobre : Le ministre de la Santé nie que des motifs cachés seraient liés au changement apporté à la direction du conseil d'administration de Vitalité. Le même jour :

Le ministre de la Santé dément que le président du conseil de Vitalité quitte ses fonctions en raison d'un désaccord. Voici encore un autre titre du même jour : Le ministre de la Santé dit qu'il fait encore confiance à la directrice générale de Vitalité. Le 31 octobre : Nouveau conseil de Vitalité constitué.

Le ministre de la Santé nous dirait-il si la première ministre prévoit d'autres changements au sein de la haute direction de Vitalité?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis très content de prendre la parole aujourd'hui, tout d'abord pour remercier le député de Restigouche-Est, le député de Restigouche-Ouest et toutes les personnes du Restigouche qui ont cerné le problème, la crise au service des urgences. Madame la présidente, la prestation des soins de santé est un processus complexe. J'ai travaillé dans le secteur des soins de santé pendant plus de 48 ans. J'ai travaillé avec des médecins et d'autres travailleurs de la santé. Je comprends le domaine. Je ne débattrai pas à la Chambre aujourd'hui de la solution concernant l'hôpital de Campbellton. Je tiens à rappeler aux gens que nous travaillons étroitement avec Vitalité, qui est un réseau de santé solide. En collaboration avec les gens du ministère de la Santé et de Vitalité, nous trouverons une façon de passer au travers de la crise. Nous nous sommes exprimés clairement. Nous ne voulons pas que des personnes qui assurent la prestation de soins primaires soient affectées ailleurs. Les infirmières praticiennes qui étaient ici avec nous aujourd'hui ont été formées pour prodiguer des soins de santé primaires, et c'est ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick. C'est la même chose pour nos médecins. Madame la présidente, nous avons ajouté 6 700 personnes à la liste de patients pris en charge. Nous avons recruté 129 médecins ainsi que plus de 900 infirmières et infirmiers au Nouveau-Brunswick, et nous disposons de 22 cliniques.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. J'aurais peut-être dû formuler ma question autrement. J'aurais peut-être dû demander au ministre si on lui avait fait savoir s'il devait encaisser prochainement des coups sur la place publique en raison des mesures prises par la première ministre relativement aux soins de santé. Ce que, selon moi, la plupart des gens du Nouveau-Brunswick trouveront déconcertant, c'est que la première ministre et le ministre de la Santé luttent contre la régie de la santé parce qu'elle essaie de maintenir un service des urgences ouvert. La plupart des gens du Nouveau-Brunswick considèrent que le mot « urgence » désigne une priorité absolue. Les membres de la Commission de services régionaux Restigouche le pensent certainement. Ils ont exhorté la première ministre et le ministre de la Santé à approuver le financement nécessaire pour que six infirmières itinérantes travaillent pour une durée de six mois au service des urgences de Campbellton pendant la période d'encadrement de nouveaux membres du personnel infirmier. Je ne crois pas qu'ils aient obtenu de réponse. Le ministre de la Santé aurait-il l'obligeance de répondre aujourd'hui à la question par un oui ou par un non?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis très content de prendre la parole et de dire merci à l'ancien président du

conseil d'administration de Vitalité. Il a rendu des services inestimables, mais le temps était venu pour lui de quitter ses fonctions. Je lui demeure reconnaissant. Je suis aussi content de parler de notre nouvelle présidente du conseil d'administration de Vitalité, Lizon Chiasson-Foulem, une membre très crédible de notre communauté. Vous le constaterez si vous faites des recherches à son sujet. Nous avons un bon conseil d'administration. Nous travaillons en collaboration avec ses membres. Je ne débattrai pas de la solution concernant l'hôpital de Campbellton. Tout ce que je sais, c'est que nous résoudrons la situation. Nous ne réaffecterons pas les personnes chargées de la prestation de soins primaires et nous garderons le service des urgences ouvert. Merci beaucoup, Monsieur le député.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Le personnel infirmier itinérant est déjà là. Je parie que le député de Restigouche-Est souhaiterait être autorisé à prendre la parole sur la question, mais je suis sûr que, en tant que député local, il a été réduit au silence, comme l'ont été les membres du caucus de Saint John. Ils n'ont même pas appuyé leur propre ville. Ce qui est vraiment triste, c'est que le ministre de la Santé est l'un d'eux. Le ministre de la Santé, qui habite à Saint John, n'a pas appuyé la croissance des services de santé dans la ville. C'est sans surprise que les autres membres du caucus de Saint John ont tremblé lorsque le ministre a sursauté. Ils l'ont suivi. Madame la présidente, je parie que le député de Restigouche-Est souhaiterait pouvoir dire à la première ministre que son ingérence est mal accueillie, injustifiée et non professionnelle, mais il ne peut pas le faire. Je m'adresserai donc à elle à sa place.

Revenons toutefois au ministre de la Santé. Nous dirait-il s'il a accordé du temps au député de Restigouche-Est relativement à la question?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, on ne pourrait en vouloir au député d'en face de ne pas savoir qui représente une circonscription donnée. Je suis content de dire que nous écoutons effectivement les députés de la région du Restigouche et de la région englobant l'hôpital de Campbellton. Nous parlons effectivement à d'autres personnes du secteur des soins de la santé.

Vous savez, Madame la présidente, le gouvernement Higgs-Allain est responsable de la pourrification des soins de santé dans la province. Je suis vraiment content de savoir que nous venons à bout d'un tel fléau.

Nous avons à l'oeuvre des personnes compétentes, notamment des médecins, du personnel infirmier et du personnel infirmier praticien, une RRS solide, soit Vitalité, et un ministère de la Santé très efficace. Nous travaillerons ensemble à fournir à la population du Nouveau-Brunswick de meilleurs soins pour qu'elle entrevoie l'avenir qu'elle mérite. Merci, Madame la présidente.

ITINÉRANCE

M^me^ M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, hier, j'ai posé une question très simple à la première ministre : Croit-elle

sincèrement que son gouvernement est en bonne voie de respecter l'engagement qu'il s'est lui-même fixé de réduire de 40 % l'itinérance chronique d'ici à 2028-2029? Plutôt que d'obtenir une réponse de la première ministre, nous avons entendu celle du ministre responsable du logement. Madame la présidente, bien que des options de logement additionnelles soient les bienvenues, la réponse du ministre n'a toujours pas permis de savoir si le gouvernement actuel est en voie d'atteindre son objectif à l'échelle de la province. Le gouvernement qualifie son objectif de « clair et mesurable » ; pourtant, l'itinérance chronique continue d'évoluer dans la mauvaise direction. Madame la présidente, je vais reposer la question : Compte tenu des chiffres actuels, la première ministre estime-t-elle que son gouvernement soit en bonne voie de réduire de 40 % l'itinérance chronique d'ici à 2028-2029?

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. La crise de l'itinérance est au coeur des préoccupations des gens dans l'ensemble des collectivités du Nouveau-Brunswick qui en subissent les répercussions. Nous n'avons pas vu les chiffres baisser comme nous le souhaiterions. Au cours des derniers mois, nous avons vu les chiffres de l'itinérance chronique augmenter. Nous croyons que nous avons le bon plan pour nous permettre d'atteindre notre objectif de réduction de 40 % dans les délais prévus. Nous croyons que notre plan figure dans le document intitulé *La voie vers chez soi,* que nous avons publié et qui énonce notre stratégie pour s'attaquer à l'itinérance chronique. Nous croyons que nous disposons de la stratégie qu'il faut pour parvenir à l'objectif.

Au cours des derniers mois, nous n'avons pas vu les chiffres évoluer dans la direction que nous souhaitons. Compte tenu d'une telle situation, nous intensifions nos efforts d'investissement dans les logements avec services de soutien et les logements de transition pour faire en sorte que les collectivités qui ont désespérément besoin de soutien obtiennent ce qu'il leur faut. Nous serons prêts à composer avec les situations de crise qui surviendront dans les rues des collectivités un peu partout dans la province. Merci.

VÉTÉRINAIRES

M^me^ M. Johnson (Carleton-Victoria, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, cette semaine, le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches s'apprête à remettre des prix de long service à des membres du personnel qui comptent 20, 25, voire 30 années de service. Parmi les personnes qui recevront ces prix figurent des vétérinaires de longue date qui devront aller serrer la main d'un homme et recevoir un certificat de sa part, alors que, le mois prochain, ce même homme leur aura annoncé leur congédiement. Je pose la question suivante au ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches : Comment vous y prendrez-vous?

L'autre aspect est le suivant : Nous sommes en novembre. Décembre approche. Je crois comprendre que le ministre n'est toujours pas allé à la rencontre du personnel de Carleton AgriSolutions au sujet de la mise en oeuvre du nouveau plan pour les services vétérinaires.

Le ministre prendrait-il la parole pour nous dire, premièrement, comment il compte s'y prendre pour rencontrer les personnes qu'il a congédiées et, deuxièmement, ce qu'il…

[*Original*]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Je féliciterai avec grand plaisir les employés qui travaillent fort pour le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches depuis longtemps, certains depuis 25 ans. Je serai certainement présent pour leur donner la main, s'ils veulent me la donner, je serai très fier de leurs réalisations et je les en remercie.

Madame la présidente, depuis l'annonce faite en mars, les choses vont très bien. Elles vont exactement comme nous l'avions planifié. Il y a une compagnie très solide qui vient de la région de la députée d'en face, et cette compagnie fournira le service. Hier, nous avons encore eu une rencontre avec ses représentants. Tout va comme prévu. Nous sommes très contents, et on nous a assuré que le service serait fourni après le 28 mars.

Madame la présidente, je voudrais parler un peu de nos réalisations. Cet après-midi, nous aurons une annonce concernant notre plan d'agrandissement pour le secteur agricole. Nous parlerons aussi de changements climatiques avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Nous sommes très connectés…

La présidente (L'hon. M^me^ Landry) : La période de questions est maintenant terminée.